

**CONSEIL METROPOLITAIN DES 25 ET 26 JUIN 2026****Délibération n° 2026-101****46 - Opérations d'aménagement d'habitat et à vocation économique - Compte rendus d'activités 2025 de Loire Atlantique Développement - SPL, Société publique locale - Approbation****Date de la convocation :** 19 juin 2026**Présidence de séance :** Bertrand AFFILE – Vice-Président**Secrétariat de séance :** Patrick GROLIER**Présents : 81**

M. AFFILE Bertrand, Mme ASSES Moira, M. AUCANT William, Mme AUFRAY Claudette, M. AZZI Elhadi, Mme BASSAL Aïcha, M. BÉNET Guillaume, M. BERAUD Anthony, M. BERTHELOT Anthony, Mme BERTU Mahaut, Mme BESLIER Laure, Mme BESSE-RENARD Anais, M. BESSEYRE Didier, Mme BIR Cécile, M. BLANCHARD François, Mme BLUMENTAL Cécilia, M. BOUCHER Thomas, M. BOULÉ FOURNIER Aurélien, Mme BOURGEAIS Agnès, M. BOUTHOLEAU Romain, M. BOUVAIS Erwan, M. BRASSART Adam, Mme BUCHOU Sandrine, Mme BURGAUD Cécilia, Mme CADERSAH Erika, Mme CADIEU Véronique, M. CAMUS Hervé, Mme CERAN Anne-Lise, M. CHATEAU Olivier, Mme CHERIFF Adeline, M. CHOMBART DE LAUWE Foulques, Mme CIGLIA Claudine, M. CITEAU Simon, Mme COLLINEAU Marlène, Mme COPPEY Mahel, M. COUVEZ Eric, Mme CRENN Hélène, M. DANTEC Ronan, Mme DA PRAT Jérôme, M. DERRIEN Jean-Jacques, M. DESCLOZIERS Anthony, Mme DOUSSET Brigitte, Mme DUBETTIER-GRENIER Véronique, Mme DUPIN Agnès, Mme EL HAÏRY Sarah, Mme ESSASSI Radia, Mme GANDOLPHE Myriam, M. GATT Sylvain, M. GODET Laurent, Mme GOYER Anne-Claire, M. GRACIA Fabien, M. GROLIER Patrick, M. GUITTON Jean-Sébastien, Mme HAZLEWOOD Hélène, Mme HELARY Mélissa, Mme JAMES Edith, M. JOUIN Christophe, M. JOYEUX Ludovic, M. KABBAJ Anas, Mme LANGLOIS Pauline, M. LE CORRE Philippe, Mme NAEL Myriam, M. NIDAL MAHMOUD Ibrahim, Mme NOGUE Lydie, Mme OPPELT Valérie, Mme PAHUN Louise, M. PARAGOT Stéphane, M. PETIT Primaël, Mme PURMAH Clara, M. QUENEA Pierre, M. RICHARD Guillaume, M. SALAÜN Gildas, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. TALLEDEC Denis, M. TERTRAIS Bertrand, M. TRICHET Frankie, M. VEY Alain, M. VINET Corentin, Mme VITOUX Marie, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 15**

M. AMAILLAND Rodolphe (pouvoir à Mme NOGUE Lydie), M. ANNÉREAU Matthieu (pouvoir à Mme PURMAH Clara), M. ARROUET Sébastien (pouvoir à Mme ASSES Moira), M. BERTHOU Philippe (pouvoir à Mme GOYER Anne-Claire), Mme BONAMY Delphine (pouvoir à Mme COPPEY Mahel), M. BURNAUD David (pouvoir à M. BESSEYRE Didier), M. CASENAVE Axel (pouvoir à M. VEY Alain), M. DECLERCQ Mathieu (pouvoir à Mme BESSE-RENARD Anais), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à Mme DUPIN Agnès), Mme GOUZÉ Aziliz (pouvoir à Mme BERTU Mahaut), M. GOURRAUD Pierre-Antoine (pouvoir à Mme EL HAÏRY Sarah), Mme LE DALL Edith (pouvoir à M. BOUVAIS Erwan), M. LONCHAMPT Patrick (pouvoir à Mme OPPELT Valérie), M. QUÉRO Thomas (pouvoir à Mme CRENN Hélène), M. TERRIEN Emmanuel (pouvoir à Mme BESLIER Laure)

**Absents : 2**

Mme IMPERIALE Sandra, Mme ROLLAND Johanna

**Adoptée**

91 voix pour  
5 abstentions

**Transmission en Préfecture le :** 8 juillet 2026**Mise en ligne sur le site internet de Nantes Métropole le :** 8 juillet 2026**Signé électroniquement par :**

Patrick GROLIER, Secrétaire de séance

Johanna ROLLAND, Présidente

# Délibération n°46

Conseil métropolitain des 25 et 26 juin 2026

## Opérations d'aménagement d'habitat et à vocation économique - Compte rendus d'activités 2025 de Loire Atlantique Développement - SPL, Société publique locale - Approbation

*Monsieur Bertrand AFFILE, Vice-Président  
donne lecture de l'exposé suivant :*

### Exposé

Il revient au Conseil métropolitain d'adopter, en qualité d'organe délibérant de l'autorité concédante, les comptes-rendus annuels d'activités de la société publique locale Loire Atlantique Développement (LAD-SPL) au titre de l'année 2025 relatifs aux différentes opérations d'aménagement créées ou transférées et poursuivies sous le régime juridique de la convention publique d'aménagement ou de la concession d'aménagement et à cette occasion de faire le point sur les actions en cours en 2026.

Il est donc proposé d'approuver le compte-rendu annuel d'activités tel que présenté en annexes n°1 et n°2 .

### Le Conseil délibère, et,

1. approuve le compte-rendu annuel d'activité (annexes n°1 et 2) qui lui a été soumis au titre de l'année 2025, en application de l'article L 300-5 II 3° du code de l'urbanisme, par la Société Loire Atlantique Développement (LAD-SPL), Société publique locale, concessionnaire de l'opération Maison Neuve 2 – Haute Forêt à Sainte-Luce-sur-Loire et Carquefou ;
2. autorise Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.